Mission d'assistance à l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)



Pour : Communauté de Communes Drôme Sud Provence
Date : 2020 - 2021
Partenaires : In Vivo, Inddigo
Région : Auvergne-Rhône-Alpes

Solagro a participé, avec In Vivo mandataire et Inddigo, à l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial de la communauté de communes Drôme Sud Provence

Contexte

Situé le long de la vallée du Rhône, au Sud-Ouest du département de la Drôme, la communauté de communes fait partie d'un territoire de transition labellisé Territoire à Énergie Positive (périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale). Afin de répondre à l'échelle locale à des objectifs nationaux, la communauté de communes Drôme Sud Provence a souhaité se faire accompagner dans l'élaboration de son PCAET et mettre en place des projets de réduction des consommations énergétiques, de développement des énergies renouvelables et d'adaptation du territoire au changement climatique.

Objectifs

Le PCAET représente une opportunité de continuer à s'inscrire comme territoire en transition avec le développement de projets de maîtrise de l'énergie et de production d'énergie renouvelable, ainsi que de co-construire un projet de territoire avec une démarche participative pour aboutir à une stratégie partagée.

Déroulement

La mission s'est découpée en 5 phases :
- Diagnostic territorial (état des lieux e matière de consommations énergétiques, d'émissions de gaz à effet de serre, de production d'énergies renouvelables et de vulnérabilité du territoire face au changement climatique).
- Élaboration de la stratégie territoriale qui définit les enjeux et les orientations stratégiques.
- Programme d'actions, c'est le volet opérationnel du plan qui permet de déterminer les actions à mettre en place par secteurs d'activité.
- Dispositif de suivi et d'évaluation dont l'objectif est de piloter la mise en œuvre du plan au travers d'indicateurs dédiés.
- Finalisation et dépôt du PCAET.

Résultats

Le **Plan Climat** a été approuvé lors du conseil communautaire du 13 décembre 2023. Le plan d'actions d'une durée de 6 ans (2023-2028) contient 34 actions qui seront portées par différents acteurs et qui s'articulent autour des 5 objectifs stratégiques définis dans la stratégie.
Le PCAET fera l'objet de bilans à mi-parcours et à l'issu de la durée du plan d'action.